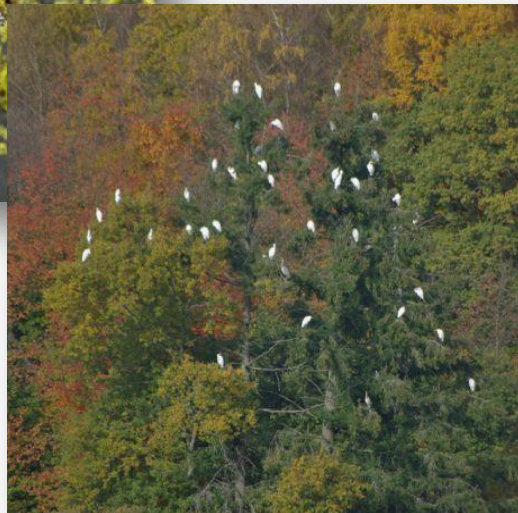




AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
FRANCHE COMTÉ



## Note sur la Grande Aigrette à la mi-janvier 2013



Réalisation : LPO Franche-Comté

  
BirdLife  
INTERNATIONAL

LPO France Partenaire officiel

Janvier 2014.

# Note sur la Grande Aigrette à la mi-janvier 2013

## Etude financée par :

Etat / DREAL Franche-Comté



Conseil Régional Franche-Comté



Union Européenne et Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)



## Maître d'œuvre :

LPO Franche-Comté

Maison de l'Environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin

25000 BESANCON

☎ : 03.81.50.43.10

@ : franche-comte@lpo.fr



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
FRANCHE COMTÉ

---

**Rédaction :** François Louiton (coord. régionale bénévole) & Samuel Maas

**Remerciements aux structures partenaires (4) :** Association de Protection du Val du Drugeon (APVD), Gazouillis du Plateau, Groupe Naturaliste Universitaire de Franche-Comté (GNUFC), Réserve Naturelle Nationale du Lac de Remoray.

**Remerciements aux coordinateurs du quart nord-est (4) :** Christian Dronneau pour l'Alsace, Jean François pour la Lorraine, Aymeric Mionnet pour la Champagne-Ardenne et Jean-Marc Frolet pour la Saône-et-Loire.

**Remerciements aux observateurs ayant transmis des données (75) :** H. Baillais, L. Bailly, C. Bécel, L. Beschet, M. Bouillard, P. Briot, S. Charles, F. Chevaldonnet, J-C. Chevrot, C. Chopard, D. Cretin, E. Cretin, M. Crouzier, C. Dassoneville, J. David, L. Déforêt, J-C. Desprez, N. Dubarry, M. Faivre (25), M. Faivre (90), A. Fonteneau, M. Fury, J-M. Gagelin, S. Galliou, J-P. Garret, J-M. Gatefait, J-M. Gérard, S. Gervais, M. Giroud, T. Gruson, G. Halliez, D. Hélin, R. Henriet, M-J. Issartier, C. Jacques, N. Jeannot, D. Julliot, M. Klein, D. Lavrut, D. Lecornu, I. Leducq-Giroud, G. Lignier, F. Longchamp, F. Louiton, S. Maas, F. Maillot, D. Maire, B. Marconot, N. Masson, K. Mathieu, D. Michelat, C. Miton, J. Montaz, C. Morin,

A. Naal, J. Nicot, J-P. Paul, E. Pion, P. Piotte, C. Piotte, M. Poirrier, Y. Prat-Mairet, N. Reuter, T. Rivière, J-C. Rodriguez, C. Saliner, M. Sanchez, C. Seebacher, J. Simeray, E. Sneck, S. Sneck, V. Tardy, F. Temperman, E. Vadam, P. Wolff.

**Photos de couverture :** Grande Aigrette, © Samuel Maas et dortoir, © Michel Faivre (90).

---

**Référence du document :**

LOUITON F. & MAAS S. (2014). Note sur la Grande Aigrette à la mi-janvier 2013. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Conseil régional Franche-Comté & Union européenne : 6p.

## Table des matières

1	CONTEXTE.....	2
2	RESULTATS.....	3
2.1	Distribution spatiale et effectifs recensés.....	3
2.2	Evolution de la population hivernante.....	3
2.3	Apport du comptage Wetlands International.....	5
2.4	Population hivernant dans le quart nord-est de la France.....	5
3	CONCLUSION.....	6

En Franche-Comté, la Grande Aigrette fait l'objet d'une attention particulière depuis son apparition en tant qu'hivernante dans les années 1990. Elle est régulière en petit nombre de 1994 à 1999 et en augmentation croissante à partir de l'année 2000. D'abord observée en période inter-nuptiale, elle est même présente depuis quelques années à la belle saison sans pour autant être nicheuse. L'origine de la plupart des oiseaux observés dans la région est l'Europe centrale et orientale où la population nicheuse est en forte augmentation ces dernières décennies. Elle se reproduit en France depuis 1994 et sa population pourrait approcher actuellement les 200 couples (Lawicki, 2014). La prochaine enquête sur les ardéidés nicheurs de France, du printemps 2014, pourra apporter une actualisation de cet effectif.

Après deux premiers comptages, en janvier 2006 et 2008, et considérant la dynamique démographique des hivernants de l'espèce, la LPO Franche-Comté a décidé de modifier la fréquence de recensement et d'adopter un rythme quinquennal. Le comptage de 2013 s'est déroulé le même week-end que celui des oiseaux d'eau effectué dans le cadre du suivi pour le Wetlands International (12 & 13 janvier 2013). Le but était de ne mobiliser les observateurs qu'un seul week-end dans les mêmes zones. Le comptage a donc combiné une recherche dans les sites du Wetlands International et une recherche complémentaire dans les zones humides favorables à la présence des Grandes Aigrettes en journée, principalement dans les vallées alluviales et les zones d'étangs. Quelques comptages de dortoirs ont complété les données.

La coordination régionale a été assurée bénévolement par François Louiton. La région a été découpée selon les secteurs définis à l'occasion des précédents comptages, au nombre de 10 : Saône et affluents ; Luxeuil-les-Bains et env. ; Ognon ; Territoire de Belfort ; Haut-Doubs et Drugeon ; Doubs moyen ; Loue et Lison ; Bas Doubs et Loue ; Bresse et Revermont ; Ain, Angillon et Bienne. A ces 10 secteurs, s'ajoutent les données acquises hors de ces zones identifiées et saisies dans Obsnatu la Base, base de données en ligne de la LPO Franche-Comté, pendant le week-end destiné au comptage. Une mobilisation remarquable a permis une légère augmentation de la couverture du territoire.

## 2 RESULTATS

### 2.1 Distribution spatiale et effectifs recensés

Le comptage a permis le recensement de 770 individus, 763 dans les 10 secteurs concernés, auxquels s'ajoutent 7 individus issus d'Obsnatu la Base. Cet effectif confirme la progression importante de l'espèce dans la région. La répartition spatiale de l'effectif hivernant est établie dans la Figure 1. Les secteurs les plus densément peuplés sont la Vallée de la Saône et affluents (172 ind.), la Vallée de l'Ognon (168) et la Bresse et Revermont (127).

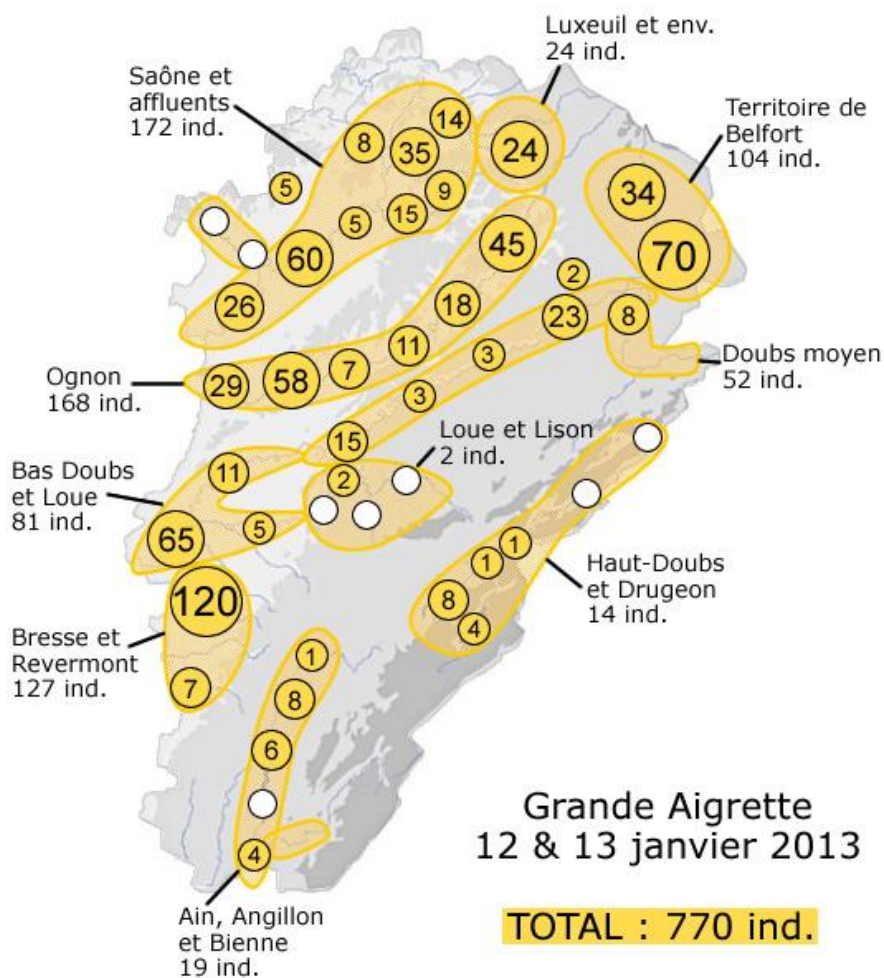


Figure 1 : Répartition spatiale des effectifs de Grande Aigrette en hiver, région Franche-Comté - janvier 2013.

### 2.2 Evolution de la population hivernante

Le total régional (770 ind.) est proche du double de celui de 2008 (387 ind. ; Paul, 2008) qui était déjà largement supérieur à celui de 2006 (207 ind. ; Giroud & Paul, 2006). On peut aussi remarquer une progression quasi linéaire entre 2006 et 2013 avec une augmentation annuelle moyenne de 78 individus (Figure 2).



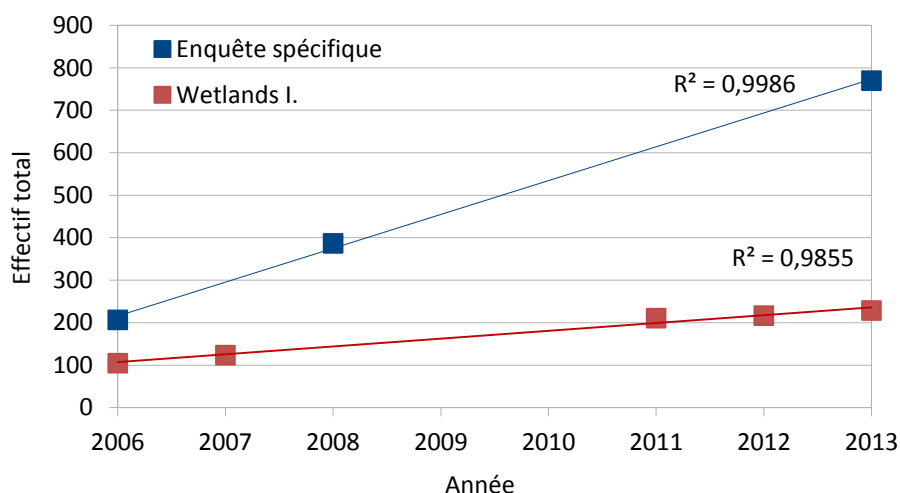


Figure 2 : Grande Aigrette en hiver : évolution 2006-2013 pour les deux sources d'information en Franche-Comté.

La progression de l'espèce est également géographique, comme en témoignent les répartitions spatiales des précédentes enquêtes (Figure 3). Le Doubs moyen, le Haut Doubs et les vallées de la Loue et du Lison ont été progressivement colonisés. L'espèce y est aujourd'hui annuelle et parfois en groupe important. Chaque entité voit une augmentation de son effectif par rapport à 2008, sauf pour celle de Luxeuil-les-Bains qui montre une diminution d'un tiers en raison d'une sous-prospection du secteur d'étangs entre Luxeuil-les-Bains et Lure (70). Les augmentations sont hétérogènes : de 22% pour le Territoire de Belfort à 225% pour la Saône et ses affluents. Le cas est extrême pour le Doubs moyen qui voit son effectif augmenté d'un facteur 6.

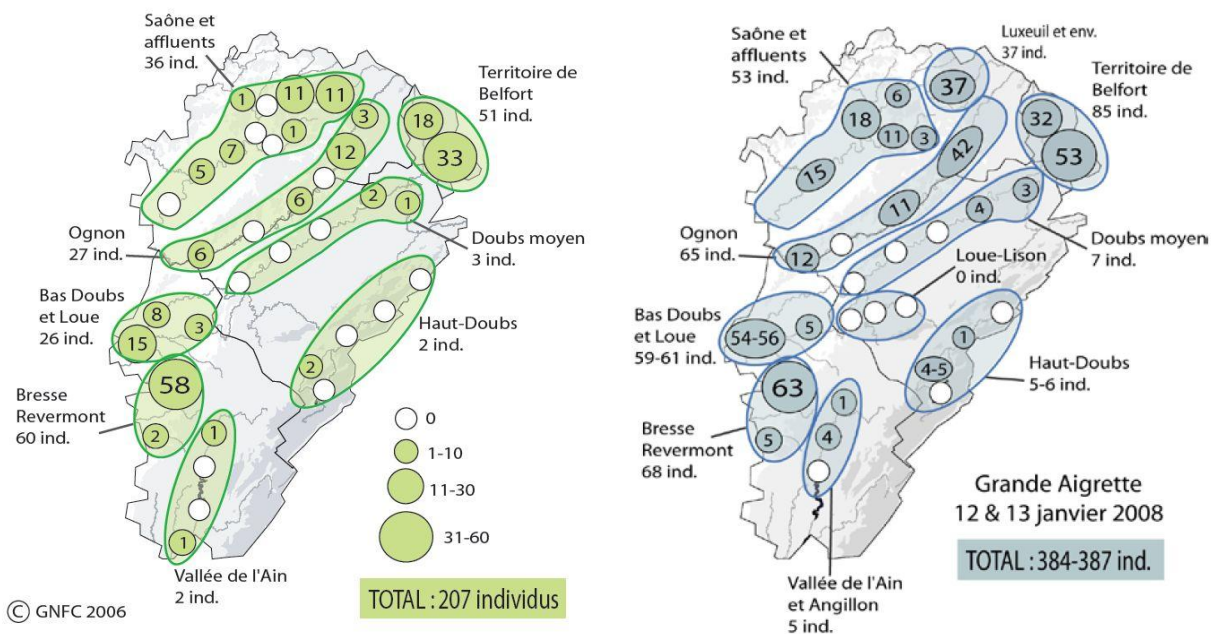


Figure 3 : Répartition spatiale des effectifs de Grande Aigrette en hiver, région Franche-Comté – janvier 2006 (à gauche) et 2008 (à droite).

### 2.3 Apport du comptage Wetlands International

Au rythme où les choses, la question se pose ici du maintien ou non de cette enquête quinquennale. Le suivi annuel des oiseaux d'eau (Wetlands International), pourrait en tenir lieu car, comme le montre la Figure 2, on peut apparemment en déduire l'effectif global, qui semble corrélé.

En 2006, l'enquête recense 207 individus contre 105 pour le comptage Wetlands (soit 51% du total). En 2008, ce sont 384-387 ind. contre 0 (sûrement un artefact de saisie) et en 2013, 770 ind. contre 229 (soit 30%). Les deux jeux de données mettent en évidence une régression linéaire relativement similaire, mais une progression plus faible pour les données Wetlands. Ceci s'explique par le fait que la Grande Aigrette continue de progresser spatialement dans la région, alors que dans le même temps les comptages d'oiseaux d'eau se font sur les mêmes sites d'année en année (n=50). Il est ainsi probable que la proportion de Grandes Aigrettes hivernantes soit de plus en plus faible lors du comptage Wetlands par rapport au total régional. La comparaison se limitant pour l'instant aux résultats de 2 comptages simultanés seulement (2006 et 2013) il nous apparaît important de reconduire dans 5 ans la même enquête qu'en 2013 afin de disposer de plus de données et de réfléchir à l'établissement d'un modèle de calcul visant à estimer indirectement l'effectif hivernant, à partir des données du seul comptage Wetlands International. Des contacts seront pris dans ce sens avec les enseignants-chercheurs de l'Université de Franche-Comté.

### 2.4 Population hivernant dans le quart nord-est de la France

En 2008, une évaluation de l'effectif hivernant dans le quart nord-est (Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace et Franche-Comté) a été tentée. Chacune de ces régions disposait de données récentes sur les effectifs de Grande Aigrette à la mi-janvier, que cela soit à l'occasion d'enquêtes spécifiques ou des comptages Wetlands International. Les données ne sont donc pas homogènes et ne sont pas à prendre comme « exhaustives » pour la population hivernant dans les régions concernées. Il était en revanche fait état d'un total approchant les 1500 individus (Paul, 2008).

En 2013, la mise en commun de résultats des suivis (spécifiques ou issus des comptages Wetlands International) dans ces mêmes régions fait état d'au moins 3200 individus dans le quart nord-est, hors Saône-et-Loire. Les données issues de ces enquêtes sont reprises et synthétisées dans le Tableau 1.

Tableau 1: Synthèse des données de suivi de la Grande Aigrette en hiver dans plusieurs départements et régions du quart nord-est de la France.

Secteur	2006	2008	2010	2012	2013
Alsace (67, 68) *	150-200				750-900
Lorraine (54, 55, 57, 88) *		200-250			800
Champagne-Ardenne (08, 10, 51, 52) **		487		607	901
Franche-Comté (25, 39, 70, 90) *	207	384-387			770
Saône et Loire (71) *		112 (partiel)	339	627	874

\* : *comptage spécifique à la mi-janvier*

\*\* : *données issues du comptage Wetlands international*



Conformément au constat réalisé dans les pays européens, en période de reproduction ou en hiver (Lawicki, 2014), les effectifs de Grande Aigrette ont considérablement augmenté. L'aire de répartition s'est étendue vers le nord et l'ouest. L'espèce a niché pour la première fois dans 13 pays ces dernières décennies. Dans ce contexte, l'enquête hivernale sur l'espèce en Franche-Comté met en évidence une progression remarquable : de quelques individus isolés en 1994, l'effectif hivernant compte 770 individus en janvier 2013. Dans le quart nord-est français la population a plus que doublé en 5 ans, passant d'environ 1500 ind. en 2008 à 3200 en 2013. Cette augmentation considérable est en grande partie imputable à la démographie européenne de l'espèce, mais peut également être liée au facteur climatique. Si l'espèce semble trouver dans les zones humides et les prairies alluviales des conditions nécessaires et suffisantes pour hiverner, les épisodes prolongés de neige et de gel peuvent engendrer des mouvements de fuite. Pour la Franche-Comté, les hivers plus doux depuis les années 1970 et la perte d'un mois d'enneigement (10 cm au sol) entre 1960 et 2000 (CESR, 2010) peuvent expliquer, en complémentarité avec les aspects démographiques à large échelle, la hausse constante de la population de Grande Aigrette en hiver.

Il semble qu'un suivi quinquennal de l'espèce à la mi-janvier à cette échelle soit pertinent. En effet, bien que la démographie de l'espèce soit connue, la quantification des oiseaux hivernants permet de documenter et de suivre cette évolution. Au niveau régional, il sera cependant intéressant de voir si cette enquête quinquennale ne pourrait pas à l'avenir être remplacée par le comptage annuel des oiseaux d'eau de la mi-janvier, dans un souci d'économie de temps et d'argent, les inventaires spécifiques étant déjà nombreux. Il faudra d'abord définir la part d'oiseaux recensés à l'occasion du comptage Wetlands International, en regard à l'effectif régional. Pour cela, un autre recensement combinant les deux suivis s'avère encore nécessaire dans 5 ans, soit en 2018.

L'espèce est à surveiller en Franche-Comté en période de reproduction. Etant donné la démographie européenne et nationale, l'observation de l'espèce devient annuelle et sa présence continue dans la région. Il devient donc de plus en plus probable que l'espèce compte parmi les espèces nicheuses dans un avenir proche.

## BIBLIOGRAPHIE

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL (CESR)** (2010). Le climat change, la Franche-Comté s'adapte. Conseil Régional de Franche-Comté : 36p.

**LAWICKI L.** (2014). The Great White Egret in Europe : population increase and range expansion since 1980. *British Birds* 107 : p8-25. [en ligne]

**PAUL J-P.** (2008). Grande Aigrette en janvier : les résultats 2008. LPO Franche-Comté. Bulletin Obsnatu n°13 : p5-6.

**GIROUD M. & PAUL J-P.** (2006). Résultat du comptage Grande Aigrette mi-janvier 2006. Groupe Naturaliste de Franche-Comté (GNFC). Bulletin Obsnatu n°5 : p13-14.